



LIAISON NATIONALE EQUIPEMENT

Quel avenir pour les Centres de Supervision ?

Non à la déqualification des postes de Techniciens de Supervision !

Après le rapport de SNCF Consulting sur les Centres de Supervision et la demande d'expertise du CHSCT de l'Infralog de Lyon, SUD-Rail a déposé une Demande de Concertation Immédiate nationale pour interpeller la direction sur les problèmes rencontrés dans les Centres de Supervision.



Depuis la création du premier CS à Lyon, il y a d'importantes disparités d'organisation et de fonctionnement entre les Centres de Supervision concernant les recrutements (attachés TS ou agents en reconversion), les moyens techniques, les locaux, les effectifs, les qualifications, la formation, les roulements, etc... mais les problèmes de fond sont similaires pour chaque Centre de Supervision.

Avec la création d'un nouveau Centre de Supervision à Bordeaux, il est plus qu'urgent que la Direction nationale reprenne en main ce dossier par le bon bout et arrête de prétendre laisser les établissements de rattachement faire comme ils veulent, en ordre dispersé, sur l'organisation des CS. Surtout si c'est pour les encourager, en réalité, à jouer aux apprentis sorciers en permettant à certains de déqualifier le métier de « Technicien de Supervision » sous couvert de mettre en place une pseudo organisation de Centre d'Appel à 2 rangs avec des agents d'exécution pour la prise d'appel !!!

SUD-Rail a fait le tour des Centres de Supervision, et les déqualifications de postes ont d'ores et déjà commencé à Pagny sur Moselle et à Bordeaux. Nous avons donc décidé de poser en urgence une DCI nationale pour que la direction cesse tout projet de déqualification de la filière et reconnaisse enfin le métier de Technicien de Supervision en apportant de véritables moyens au projet de développement des Centres de Supervision. Cela commence évidemment par le fait d'harmoniser, (et pas par le bas !) les Cadres d'Organisation pour tous les Centres de Supervision car c'est bien de la responsabilité de la Direction Nationale de faire respecter les Emplois Repères.

**Les agents des Centre de Supervision n'ont pas d'autre emploi repère
que l'ER628 « Technicien de Supervision » à la qualification D ou E**

**SUD-Rail mettra tout en œuvre pour empêcher cette
déqualification du métier de Technicien de Supervision.**

Durant cette DCi nationale, SUD-Rail est intervenu aussi sur de nombreux autres sujets pour porter les revendications des agents en demandant :

- Un véritable schéma directeur national pour cadrer l'organisation des 4 centres de supervision
- Un véritable déroulement de carrière au sein des Centres de Supervision pour attirer et conserver les compétences utiles, avec une réelle prise en compte de la situation particulière des nombreux Attachés TS pour leur permettre de poursuivre leur parcours dans les meilleures conditions après leur passage par les CS.
- Amélioration des locaux et des conditions de travail
- Détente et amélioration des roulements de travail en intégrant plus de formation et d'échanges collectifs en journée
- Mise à disposition d'équipements et d'applications informatiques performants en associant les agents aux évolutions technologiques
- Cadrage de l'utilisation et amélioration des outils de communication type AVAYA qui ne doivent pas être utilisés à des fins managériales.
- Une véritable formation initiale et une importante formation continue qui soient adaptées et uniformisées pour les 4 centres de supervision avec la mise en place d'un formateur reconnu sur chaque centre.
- Mise en place de l'astreinte et de l'Indemnité de Continuité de Service notamment pour intervenir sur les pics de charge ou en situation de crise.

La Direction n'ayant pas apporté de réponses satisfaisantes à nos revendications, la Fédération SUD-Rail a déposé deux **préavis de grève de 3h59 à la fin de service** spécifiques aux Centres de Supervision qui couvre l'ensemble des agents des 4 CS (IdF et M&T) sur la période du 6/12/2016 au 14/02/2017.

D'autre part les 2 autres préavis nationaux Equipement tous métiers déposés sur la même période couvrent aussi les agents des Centres de Supervision sur les modalités de grève suivantes **à la Prise de Service** : 59 mn, 3h59 ou journée.

**Techniciens des Centres de Supervision,
pour vous défendre et préserver vos intérêts
rejoignez et renforcez l'action de SUD-Rail !**

Je souhaite adhérer ou prendre contact avec un militant SUD-Rail

Nom : Prénom :

Poste et lieu de travail : Etablissement :

Tél Pro : eMail Pro :

Tél Perso : eMail Perso :

(Bulletin réponse à renvoyer à l'adresse ci-dessous ou renvoyez les informations par mail à : sud.rail.federation@gmail.com)

FEDERATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75

FAX : 01 42 43 36 67

sud.rail.federation@gmail.com

www.sudrail.fr